

CONTACT

Fondation Foyer Schöni
Direction
Rue Karl-Neuhaus 32
2502 Bienne

Téléphone 032 322 23 39
Téléfax 032 322 23 40

info@foyerschoeni.ch
www.foyerschoeni.ch



FOYER SCHÖNI
Rue Karl-Neuhaus 32
2502 Bienne

FOYER ANCRE
Chemin E. Ganguillet 27a
2503 Bienne

Se confronter à la situation

Les résident(e)s apprennent à :

- > prendre conscience de leurs problèmes et les admettre
- > acquérir du discernement et fixer des priorités
- > accepter leur situation du moment.

Capacités pratiques pour la vie courante

- > maîtriser de manière autonome les actes quotidiens tels que hygiène personnelle, alimentation, entretien du ménage, loisirs, prise de médicaments, respecter les accords conclus, etc.

Intégration sociale

- > participation la plus active possible des résident(e)s dans tous les domaines du quotidien
- > participation à la vie sociale et culturelle
- > aptitudes à s'orienter soi-même, à nouer des contacts et à les entretenir, à élargir son réseau social et à trouver une forme de savoir-vivre ouverte dans tous les domaines.

Degré d'autonomie élevé

Atteindre la plus grande autonomie possible dans l'organisation de son existence

- > en se référant aux ressources des pensionnaires
- > en s'associant aux décisions avec motivation.

Assumer la responsabilité de son quotidien

Les résident(e)s :

- > participent dans la prise de responsabilité concernant leurs agissements
- > respectent les décisions et endossent une responsabilité selon leurs capacités
- > organisent et structurent eux-mêmes leur journée.

Vie sociale

Les résident(e)s :

- > se sentent bien sans porter préjudice ni blesser d'autres personnes
- > respectent les règles et valeurs fondamentales à l'intérieur comme à l'extérieur des foyers
- > vivent avec le moins de restrictions possibles.

Encadrement sociopédagogique

- > prendre en compte la situation actuelle et gérer le quotidien de façon adéquate
- > se confronter aux normes et valeurs
- > offrir un milieu positif comme champ d'apprentissage et d'habiletés sociales
- > présenter des exemples de comportements
- > travail relationnel dans un cadre clairement délimité.

Bon climat de travail

- > les collaborateurs(trices) se rencontrent de manière ouverte et collégiale en se respectant et en se faisant confiance les uns aux autres
- > la charge de travail se maintient dans un cadre acceptable.

Style de gestion participative

- > les collaborateurs(trices) sont inclus dans les processus décisionnels et sont soutenus par la direction
- > direction et collaborateurs(trices) communiquent de manière directe et ouverte.

Structures de communication et d'organisation

Les processus de travail et d'information de la Fondation sont

- > simples et réguliers
- > clairs et informatifs
- > directs et dans la transparence
- > accessibles et contrôlables dans les secteurs respectifs.

Qualité

- > évolution de l'offre en fonction des besoins
- > interventions efficaces
- > réaliser ce qui est optimum avec les moyens à disposition.



> La Fondation Foyer Schöni est une fondation de la ville de Bienne. Elle gère des foyers pour femmes et hommes souffrant de problèmes psychosociaux.

> Les foyers sont gérés de manière bilingue, français et allemand.

> La Fondation est confessionnellement et politiquement neutre.

Mandat

> Nous gérons des foyers pour adultes, hommes et femmes, qui en raison de difficultés personnelles ont besoin d'un soutien professionnalisé et qui sont prêts à se remettre en question face à leur situation.

> Nous mettons à disposition une palette d'offres de prise en charge qui permettent aux résident(e)s d'entraîner leurs habiletés pratiques nécessaires à la vie courante, afin de contribuer ainsi à leur réinsertion sociale.

Objectifs

> Nous souhaitons amener les résident(e)s à devenir le plus autonome possible et les rendre capables de prendre eux-mêmes la responsabilité de leur vie quotidienne.

> Par notre travail, nous voulons permettre aux résident(e)s d'atteindre un niveau de vie sociale qui soit dans une large mesure acceptable.

Principes de travail

> Nous accomplissons un travail de prise en charge sociopédagogique professionnel et compétent sur la base de méthodes reconnues, des prescriptions légales et du code déontologique des assistants sociaux et sociopédagogues «AvenirSocial».

> Nous stimulons les ressources et capacités de chaque résident(e) afin de favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie.

> Nous respectons les besoins des résident(e)s; nous sommes à leurs côtés en tant que partenaires sincères et sur lesquels ils puissent compter pour les aider à mettre en œuvre les moyens de réaliser leurs buts personnels.

> Nous nous considérons comme partie d'un réseau d'aide sociale; nous soignons par conséquent les collaborations actives et la coordination avec d'autres organisations qui suivent les mêmes buts que la Fondation.

> Nous favorisons un bon climat de travail, le développement systématique du personnel et un style de gestion participative.

> Nous réévaluons continuellement nos objectifs et processus au moyen de structures de communication claires, simples et flexibles.

> Nous garantissons la qualité et encourageons son développement permanent.